



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114211

VALABLE JUSQU'AU 13/04/2027

ÉDITÉ LE

02/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/12/2021  
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHELLE 389 826 389

Siret : 389 826 389 00014

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés : 5415531

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011270337104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011270337104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BURGEOT STORES

5 RUE DU 8 MAI  
ZAC DE BEAULIEU  
17138 PUILBOREAU

Téléphone : 05 46 68 03 64

Fax :

Portable : 06 73 43 65 81

Site Internet : <http://komilfo.fr/burgeot-stores-puilboreau-la-rochelle>

E-mail : [j.wolf@burgeotstores.fr](mailto:j.wolf@burgeotstores.fr)

Responsabilité légale :

AJ BURGEOT (904 965 118) / BURGEOT ALEXIS PRÉSIDENT / BURGEOT JULIETTE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 14/04/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.